

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



ID : 083-218301521-20180330-2018\_17\_30MARS-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

21830152100033

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINC ST TROPEZ**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER**

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : ASSAINISSEMENT**

**ANNEE 2018**



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>268 070,68</b>	<b>71 113,50</b>
+	+	+
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent) <b>196 957,18</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>268 070,68</b>	<b>268 070,68</b>

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>273 036,95</b>	<b>255 070,68</b>
+	+	+
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif) <b>17 966,27</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>273 036,95</b>	<b>273 036,95</b>
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>541 107,63</b>	<b>541 107,63</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>		<b>10 000,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00		3 000,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>13 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000,00</b>		<b>13 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	177 347,46		237 530,58		237 530,58
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	17 037,46		17 540,10		17 540,10
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>194 384,92</b>		<b>255 070,68</b>		<b>255 070,68</b>
<b>TOTAL</b>		<b>207 384,92</b>	<b>0,00</b>	<b>268 070,68</b>		<b>268 070,68</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

268 070,68

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	57 500,00	0,00	59 000,00		59 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>67 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 000,00</b>		<b>69 000,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>67 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 000,00</b>		<b>69 000,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	18 264,25		2 113,50		2 113,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>18 264,25</b>		<b>2 113,50</b>		<b>2 113,50</b>
<b>TOTAL</b>		<b>85 764,25</b>	<b>0,00</b>	<b>71 113,50</b>		<b>71 113,50</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

196 957,18

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

268 070,68

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>252 957,18</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	237 579,69	0,00	270 923,45		270 923,45
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		237 579,69	0,00	270 923,45		270 923,45
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			0,00	0,00		0,00
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		237 579,69	0,00	270 923,45		270 923,45
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	18 264,25		2 113,50		2 113,50
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		18 264,25		2 113,50		2 113,50
<b>TOTAL</b>		255 843,94	0,00	273 036,95		273 036,95

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	273 036,95
--	------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>			0,00	0,00		0,00
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	177 347,46		237 530,58		237 530,58
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	17 037,46		17 540,10		17 540,10
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		194 384,92		255 070,68		255 070,68
<b>TOTAL</b>		194 384,92	0,00	255 070,68		255 070,68

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	17 966,27
---	-----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	273 036,95
--	------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	252 957,18
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	17 540,10	17 540,10
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		237 530,58	237 530,58
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>13 000,00</b>	<b>255 070,68</b>	<b>268 070,68</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 268 070,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 113,50	2 113,50
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	270 923,45	0,00	270 923,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>270 923,45</b>	<b>2 113,50</b>	<b>273 036,95</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 273 036,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

## COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - ASSAINISSEMENT

2018

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	59 000,00		59 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 113,50	2 113,50
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>69 000,00</b>	<b>2 113,50</b>	<b>71 113,50</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 196 957,18

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 268 070,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	17 540,10	17 540,10
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>255 070,68</b>	<b>255 070,68</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 17 966,27

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 273 036,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)		0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	10 000,00	10 000,00	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	
66	Charges financières (b)(8)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	3 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)		0,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>13 000,00</b>	<b>13 000,00</b>	
023	Virement à la section d'investissement	177 347,46	237 530,58	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	17 037,46	17 540,10	
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorporelles	17 037,46	17 540,10	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>194 384,92</b>	<b>255 070,68</b>	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>194 384,92</b>	<b>255 070,68</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>207 384,92</b>	<b>268 070,68</b>	

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (13)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>268 070,68</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - ASSAINISSEME

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>o</sup> de services, mar	57 500,00	59 000,00	
70128	Autres taxes et redevances	6 000,00	3 000,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	50 000,00	50 000,00	
70613	Participations pour assainissement collectif	1 500,00	6 000,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	10 000,00	
7581	FCTVA	10 000,00	0,00	
7588	Autres		10 000,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>67 500,00</b>	<b>69 000,00</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>67 500,00</b>	<b>69 000,00</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	18 264,25	2 113,50	
777	Quote-part des subvent <sup>o</sup> d'inv. virées au résultat de l'exerci	2 113,50	2 113,50	
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations	16 150,75	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>18 264,25</b>	<b>2 113,50</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>85 764,25</b>	<b>71 113,50</b>	

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>196 957,18</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>268 070,68</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	237 579,69	270 923,45	
2158	Autres	237 579,69	270 923,45	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		237 579,69	270 923,45	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		237 579,69	270 923,45	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	18 264,25	2 113,50	
	Reprises sur autofinancement antérieur	18 264,25	2 113,50	
1391	Subventions d'équipement	2 113,50	2 113,50	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	16 150,75	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		18 264,25	2 113,50	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		255 843,94	273 036,95	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

273 036,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15..2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	177 347,46	237 530,58	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	17 037,46	17 540,10	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 847,41	3 462,10	
28158	Autres	14 190,05	14 078,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		194 384,92	255 070,68	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		194 384,92	255 070,68	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		194 384,92	255 070,68	

+

RESTES A REALISER 2017 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	17 966,27
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	273 036,95
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - ASSAINISSEMENT**

**BP**

**2018**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



ID : 083-218301521-20180330-2018\_17\_30MARS-DE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
<b>Total général</b>														

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 113,50</b>	<b>2 113,50</b>
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 113,50	2 113,50
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 113,50	2 113,50
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 113,50	0,00	D001 0,00	2 113,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>255 070,68</b>	<b>III 255 070,68</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>255 070,68</b>	<b>255 070,68</b>
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	<i>3 462,10</i>	<i>3 462,10</i>
28158	<i>Autres</i>	<i>14 078,00</i>	<i>14 078,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>237 530,58</i>	<i>237 530,58</i>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>255 070.68</b>	<b>0.00</b>	<b>17 966.27</b>	<b>0,00</b>	<b>273 036,95</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 2 113,50</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 273 036,95</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 270 923,45</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - ASSAINISSEME

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Présenté par le Maire,  
A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 30 Mars 2018  
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire  
A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 30/03/2018

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
VOTES : Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Olivier GHIBAUDO	
Philippe SAINT ANDRÉ	
Muriel MULLER	
Charles-Henri VERNALDE	
André DELMONTE	
Louis CARGILL	
irène ALLANSON	
Virginie LANG	
Jean-Pierre MAGALHAES	
Juliette LE PIGEON	
Christelle CHAPPA	
Jean-Pierre BOEMARE	
Pascale VOITURON	

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - ASSAINISSEME

ID : 083-218301521-20180330-2018\_17\_30MARS-DE

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Bettina de PONFILLY

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Rayol-Canadel-sur-Mer, le .....